



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ARTE

Question écrite n° 21057

Texte de la question

M. Gilbert Gantier confesse à Mme la ministre de la culture et de la communication qu'il n'a pas regardé sans un certain malaise, le mercredi 28 octobre à 20 h 45, sur la chaîne franco-allemande Arte, l'émission des « Mercredis de l'histoire » consacrée à « La guerre d'Algérie », qu'un quotidien du soir annonçait dans son supplément hebdomadaire Télévision Radio Multimédia sous le titre : « La guerre d'Algérie vue d'Allemagne ». Sans méconnaître en effet que chacun peut légitimement avoir aujourd'hui, et même exprimer, une opinion critique sur cette période pénible de notre histoire contemporaine, il lui a paru regrettable que deux réalisateurs allemands, Ute Bönnen et Gerald Endres, racontent avec complaisance devant une caméra de télévision, à destination d'un auditoire international et spécialement français, ou fassent raconter par des Algériens dont le nom était mentionné en sous-titre suivi de la mention : « F.L.N. Führer », les atrocités commises par l'armée française dans les douars algériens. Bien que la République fédérale d'Allemagne figure désormais au nombre des grandes démocraties modernes, on peut se demander s'il appartient bien à des Allemands d'évoquer pour un public français des « atrocités » commises par des forces étrangères dans un pays « occupé »... De même, en écoutant les « patriotes » algériens expliquer comment ils trompaient les autorités françaises pour effectuer, grâce à leurs amis allemands, des transports illégaux de fonds ou d'armes destinés aux combattants algériens luttant pour l'indépendance de leur pays, on ne peut s'empêcher de penser aux massacres de femmes, d'enfants, de vieillards innocents qui ensanglantent régulièrement - et déshonorent - l'Algérie « indépendante » depuis tant de mois. Il lui demande en conséquence si le développement très souhaitable des relations culturelles franco-allemandes, qui semble être l'objectif poursuivi par la chaîne Arte, avec le soutien financier des gouvernements français et allemand, ne pourrait pas tenir davantage compte des sensibilités légitimes d'un grand nombre de téléspectateurs.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire interroge la ministre de la culture et de la communication sur la diffusion par Arte, le mercredi 28 octobre dernier, de l'émission des « Mercredis de l'histoire ». Cette émission, consacrée à « La guerre d'Algérie », produite par SDR, partenaire allemand d'Arte et présentant, le format du documentaire, un point de vue allemand, était en parfaite cohérence avec les missions qui ont été fixées à Arte. En effet, l'identité et la spécificité d'Arte reposent sur la diffusion de programmes, conçus par des équipes françaises et allemandes, qui a pour vocation de poser des regards croisés sur l'actualité, l'histoire et la société européenne. C'est en offrant aux téléspectateurs français et allemands des points de vue variés et d'origines différentes sur les sujets appelés « regard croisé » que la chaîne conçoit sa mission culturelle européenne. D'autres thèmes ont ainsi été abordés sur les guerres mondiales, et de nombreux documentaires sur l'Allemagne nazie, diffusés sur Arte, ont également été réalisés par des partenaires français. De plus, Arte a déjà présenté de nombreux documentaires français, tel celui de « La guerre d'Algérie » d'Yves Courrière.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Gantier](#)

Circonscription : Paris (15^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21057

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 novembre 1998, page 5965

Réponse publiée le : 15 février 1999, page 910